



Pêche plaisance : les bonnes tailles des captures

La **FNPPSF** revient à la charge sur les tailles minimales de poisson détaillées dans le récent arrêté ministériel. La parution de l'arrêté a donné lieu à diverses interprétations à propos du mesurage des différentes espèces. Une réunion de clarification a donc eu lieu avec les services ministériels concernés, indique le président de la fédération, Jean Kiffer.

Résultat de ces discussions : le règlement de 2007 cité dans l'arrêté du 26 octobre 2012 ne concerne que les espèces hautement migratoires, dont les thonidés. Toutes les autres espèces relèvent de l'arrêté du 30 mars 1998 actuellement en vigueur (mesure hors tout pour les poissons conformément au schéma). www.fnppsf.fr